

MASTER RÉALISATION

TYPE DE DIPLÔME

Master (LMD)

NIVEAU D'ÉTUDE VISÉ : BAC +5

ACCESSIBLE EN :

Formation initiale

Formation continue

VAE

DOMAINE D'ÉTUDE : Audiovisuel - Cinéma

Domaine :

Présentation

Le parcours Réalisation se déroule selon une organisation modulaire permettant à l'étudiant-e de réaliser des films pour trouver/confirmer son style propre.

Objectifs

« Généralistes de l'expression audiovisuelle », il s'agit de mettre l'accent sur les deux points suivants :

- trouver ou confirmer sa « patte » de cinéaste en faisant des films. Le projet personnel de Master 2 est un film individuel, documentaire ou fiction, d'une durée et d'un format libre, qui permet, un an après le projet personnel de Master 1, d'élever tout à la fois les exigences techniques (les étudiant(e)s de son ou d'image qui vont collaborer ont eux aussi un an de spécialisation supplémentaire), et surtout expressives, puisque l'École met au premier plan l'émancipation stylistique de chacun. Ce film de fin d'année doit être accompagné d'un mémoire de recherche, véritable journal de bord exhaustif de l'aventure poétique de la fabrication et de la réception du film.
- l'étudiant(e) doit également faire des « films exercices » : comprendre et apprendre le « Métier » de réalisateur et plus largement, les métiers de la réalisation que sont les activités de scénariste, monteur, producteur, régisseur, assistant réalisateur, scripte, directeur de casting, réalisateur multi-caméra. Chaque étudiant(e) doit remettre au moins 2 exercices de Réalisation.

ÉTABLISSEMENT

LIEU D'ENSEIGNEMENT

Toulouse

CONTACT

Contact scolarité

- **Djazaira BERKOUK**

05 61 50 44 46

esav@univ-tlse2.fr

Contact formation continue

Contacts

Condition d'accès

1ère année :

Cette formation est à accès sélectif ou à capacité limitée.

Si vous êtes titulaire d'une des formations requises, vous devez au préalable déposer votre candidature auprès du secrétariat de la formation.

2ème année :

Avoir validé le M1 correspondant à l'UT2J.

Les titulaires d'un autre Bac+4 doivent au préalable déposer leur candidature auprès du secrétariat de la formation.

Formation(s) requise(s)

Pour l'admission en 1ère année :

Être titulaire de la [Licence mention Arts parcours création audiovisuelle](#) ou d'une formation bac+3 équivalente dans les domaines des arts, des arts du spectacle, de l'architecture, du design, des arts plastiques, de l'informatique ou des beaux-arts.

Pour l'admission en 2ème année :

Avoir validé la 1ère année ou une formation bac+4 équivalente.

À défaut, demande de dispense du (ou des) diplôme(s) pré-requis dans le cadre de la validation des acquis (Art R613-32 à R613-50 du Code de l'Éducation) :

- [au titre de la Validation des Études Supérieures \(VES\)](#)
- [au titre de la Validation des Acquis \(VA\)](#)
- [au titre de la Validation des Acquis de l'Expérience \(VAE\)](#)

Inscription

Contactez le secrétariat de la formation (voir onglet "contact") pour obtenir la fiche d'inscription

Poursuite d'études

Poursuite d'études hors UT2

- Pour les poursuites d'études dans d'autres établissements, vous pouvez vous renseigner auprès du [SCUIO-IP, Service Commun Universitaire d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle](#)

Perspectives professionnelles

- scénariste,
- monteur,
- producteur,
- régisseur,
- assistant-réalisateur,
- scripte,
- directeur de casting,
- réalisateur multi-caméra